

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. LE GRANIT
MUNICIPALITÉ DE STORNOWAY**

Séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Stornoway, tenue au lieu ordinaire des séances, au 507, Route 108 Ouest, le **9 juillet 2018** à 19 h 30, à laquelle sont présents :

Siège #2 - Renald Béliveau
Siège #3 - Valérie Bolduc
Siège #4 - Réal Cameron
Siège #5 - Réjean Boulanger
Siège #6 - Rachelle Audet

Est/sont absents(es) les conseillers(ères) :

Siège #1 - Marie-Ange Richard

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, Mario Lachance. Madame Simone Grenier, directrice générale et secrétaire-trésorière est présente et agit à titre de secrétaire.

1- OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

2018-07-174

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3 - SUIVI DU CONSEIL DE LA SÉANCE DU 4 JUIN 2018
- 4 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL
 - 4.1 - Résolution d'adoption de la séance ordinaire du 4 juin 2018
- 5 - PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS
- 6 - SÉCURITÉ PUBLIQUE
 - 6.1 - Sécurité incendie
 - 6.1.1 - Niveau des réservoirs incendie
 - 6.2 - Sécurité civile
 - 6.3 - Autres (fourrière)
- 7 - HYGIÈNE DU MILIEU - EAU ET ÉGOUT
 - 7.1 - Rapport des tests d'eau potable
 - 7.1.1 - Résolution pour autoriser Francis Montplaisir à participer à la formation en espace clos à Weedon les 26-27 septembre 2018
 - 7.1.2 - Résolution pour abandonner la poursuite contre Manuel Blais
 - 7.2 - Rapport de l'opérateur en eaux usées
- 8 - MATIÈRES RÉSIDUELLES - DÉCHETS DOMESTIQUES
 - 8.1 - Début de la collecte des plastiques agricoles le mardi 10 juillet 2018
- 9 - URBANISME - DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE - TOURISME
 - 9.1 - Résolution pour vendre le terrain 6 021 746 à Raphaëlle Bédard et Lucas Therrien
 - 9.2 - Résolution pour adopter le nouveau Comité de consultation en urbanisme

- 9.3 - Résolution pour autoriser l'inspecteur en bâtiment à faire des heures supplémentaires
- 10 - LOISIRS - CULTURE
 - 10.1 - Rapport des concierges
 - 10.2 - Résolution pour payer le bail 609046 00 003 au Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles et demander des corrections dans l'adresse postale
 - 10.3 - Résolution pour prêter deux réfrigérateurs au Comité Service des Loisirs les 13 et 14 juillet 2018
- 11 - LÉGISLATION
 - 11.1 - Résolution pour changer la date du conseil ordinaire du lundi 1er octobre 2018
- 12 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE
 - 12.1 - Comptes à payer
 - 12.2 - Dépenses récurrentes du mois de juin 2018
 - 12.3 - Rapport de la petite caisse au 30 juin 2018
 - 12.4 - Rapport de la directrice générale et secrétaire-trésorière
 - 12.5 - Résolution pour payer les factures d'Hydro Québec avec AccèsD de Desjardins
 - 12.6 - Résolution pour accepter une soumission pour de nouvelles étagères conformes dans la salle des archives
 - 12.7 - Résolution pour refuser la soumission présentée pour l'entretien des plates-bandes d'Hébergement Stornoway
 - 12.8 - Demande de dons ou de commandite
 - 12.8.1 - Festival Songe d'été en musique demande une contribution
 - 12.8.2 - Demande de commandite La Traversée internationale du lac Mégantic
 - 12.8.3 - Invitation au tournoi de golf de la Fondation du CSSS du Granit
- 13 - RÉSEAUX ROUTIERS
 - 13.1 - Rapport de l'inspecteur en voirie
 - 13.1.1 - Résolution pour mettre de l'asphalte recyclé dans le Chemin-du-Parc et retravailler une partie du bord du chemin North Hill
 - 13.1.2 - Résolution pour des travaux de fossés dans le Ballock et boucher les trous aux étangs
 - 13.2 - Résolution pour demander des soumissions pour modifier l'éclairage de rue
- 14 - TECQ 2014-2018
 - 14.1 - Résolution pour accepter la soumission de Bell-Eau-Clerc pour la mise à niveau de l'eau potable à la halte municipale
 - 14.2 - Résolution pour autoriser Nixo Experts-Conseils pour faire un calcul de charge et croquis du réservoir incendie
 - 14.3 - Résolution pour accepter les soumissions de Juhoule Distribution et CSE Incendie et Sécurité inc.
- 15 - CORRESPONDANCE
- 16 - VARIA
 - 16.1 - Suivi subvention Soutien à l'action bénévole Volet Loisirs
 - 16.2 - Lettre de remerciement à Jean Cameron pour l'organisation d'une équipe dans la compétition des Bateaux Dragons
 - 16.3 - Suivi de l'implantation d'une borne électrique à la halte municipale
- 17 - RAPPORT D'ACTIVITÉS
 - 17.1 - Voirie - Réjean Boulanger
 - 17.2 - Bibliothèque - Rachelle Audet

- 17.3 - Transautonomie - Réal Cameron
- 17.4 - Conseil d'établissement d'école - Renald Béliveau
- 17.5 - Granit Action et Loisirs - Valérie Bolduc
- 17.6 - Famille et aînés - Réal Cameron
- 17.7 - SDE du Granit - Réjean Boulanger
- 17.8 - Croix-Rouge - Renald Béliveau
- 17.9 - Sécurité civile - Mario Lachance, Renald Béliveau
- 17.10 - CIGES - Mario Lachance
- 17.11 - Comité de développement - Valérie Bolduc
- 17.12 - COGESAF - Jacques Pichardie et Mario Lachance
- 17.13 - Parc de Stornoway - Réal Cameron
- 17.14 - Parc Frontenac - Mario Lachance
- 17.15 - Route des Sommets et Tourisme - Marie-Ange Richard
- 17.16 - Village-relais - Marie-Ange Richard, Mario Lachance
- 17.17 - Art et Culture, Tourisme - Rachelle Audet
- 18 - MOT DU MAIRE
- 19 - DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS
- 20 - LEVÉE DE LA SÉANCE

Tout le monde confirme avoir reçu une copie. Une dispense de lecture est accordée.

Il est : Proposé par Renald Béliveau
Appuyé par Réal Cameron

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté. Le point varia demeure ouvert.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

3 - SUIVI DU CONSEIL DE LA SÉANCE DU 4 JUIN 2018

La directrice générale fait le suivi du conseil ordinaire du lundi 4 juin 2018.

4 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

2018-07-175

4.1 - Résolution d'adoption de la séance ordinaire du 4 juin 2018

CONSIDÉRANT QU'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 4 juin 2018 dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

CONSIDÉRANT QU'une modification est demandée, au point 6.1.1, mettre 52 pouces;

Il est : Proposé par Rachelle Audet
Appuyé par Valérie Bolduc

QUE le conseil municipal de Stornoway adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juin 2018, tel qu'il apparait au registre des procès-verbaux de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

5 - PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

6 - SÉCURITÉ PUBLIQUE

6.1 - Sécurité incendie

6.1.1 - Niveau des réservoirs incendie

Le réservoir du centre communautaire est à 13-1/2 pouces du bord. Le niveau n'a pas changé. Le réservoir sur la Route 161 Nord mesure 100 pouces. Il n'a pas changé. Le réservoir de la Route 108 Est est à 83 pouces. Il a augmenté d'un pouce. Le réservoir sur le chemin North Hill est à 51 pouces. Il est demeuré au même niveau.

6.2 - Sécurité civile

La firme StratJ est venue rencontrer le maire, la directrice générale et la secrétaire administrative le vendredi 22 juin 2018. La municipalité et StratJ mettront en place un plan de mesure d'urgence dans les prochains mois.

6.3 - Autres (fourrière)

Aucune information.

7 - HYGIÈNE DU MILIEU - EAU ET ÉGOUT

7.1 - Rapport des tests d'eau potable

Trois tests ont été faits en juin au Centre communautaire. Tous sont conformes. Deux mesuraient les bactéries et coliformes et le troisième les particules dans l'eau.

Trois tests ont été faits en juin à la halte municipale. Tous sont conformes. Deux mesuraient les bactéries et coliformes et le troisième les particules dans l'eau.

2018-07-176

7.1.1 - Résolution pour autoriser Francis Montplaisir à participer à la formation en espace clos à Weedon les 26-27 septembre 2018

CONSIDÉRANT QUE l'opérateur en eau potable Francis Montplaisir n'a pas reçu la formation pratique en espace clos;

Il est : Proposé par Réjean Boulanger
Appuyé par Valérie Bolduc

QUE le conseil municipal de Stornoway autorise la participation de l'opérateur en eau potable Francis Montplaisir à la formation en espace clos prévue à Weedon les 26-27 septembre 2018;

QUE le montant soit pris à même les sommes budgétées dans le poste *Formation -Eau potable n°02-412-00-454*.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

2018-07-177

7.1.2 - Résolution pour abandonner la poursuite contre Manuel Blais

CONSIDÉRANT QUE les municipalités participantes du partage des ressources d'opérateurs en eau potable, Audet, Frontenac, Lac-Drolet, Nantes, Sainte-Cécile, Saint-Ludger ont décidé d'abandonner les procédures contre Manuel Blais;

Il est : Proposé par Valérie Bolduc
Appuyé par Rachelle Audet

QUE le conseil municipal de Stornoway autorise l'abandon des poursuites contre Manuel Blais, anciennement opérateur adjoint en eau potable;

QU'une copie certifiée conforme soit transmise aux municipalités participantes et à Me Martin Brunet de Monty Sylvestre.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

7.2 - Rapport de l'opérateur en eaux usées

Il y a eu trois tests d'eau usée de fait en juin 2018. Deux tests ont été faits à l'effluent (à la sortie) et un a été fait à l'affluent (à l'entrée). Les tests à l'effluent permettent de vérifier l'amélioration des résultats entre le début de la vidange des étangs et la fin. Le test à l'affluent permet de vérifier les matières qui entrent dans les étangs.

8 - MATIÈRES RÉSIDUELLES - DÉCHETS DOMESTIQUES

8.1 - Début de la collecte des plastiques agricoles le mardi 10 juillet 2018

La cueillette des plastiques agricoles débute le mardi 10 juillet. Elle se fera aux deux semaines. Seules les entreprises qui ont été ciblées peuvent participer à cette collecte spéciale. Des étiquettes ont été remises aux entreprises et seulement les bacs identifiés seront ramassés. Cette collecte entre dans la catégorie des matières recyclables traitées par RECYC Québec.

9 - URBANISME - DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE - TOURISME

2018-07-178

9.1 - Résolution pour vendre le terrain 6 021 746 à Raphaëlle Bédard et Lucas Therrien

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Stornoway a autorisé la vente du terrain municipal # 6 021 740, #2018-04-88 et 2018-05-124 au montant de 13 000 \$ plus taxes;

CONSIDÉRANT QU'une demande d'ajout a été faite par Raphaëlle Bédard, soit d'ajouter Lucas Therrien;

Il est : Proposé par Réjean Boulanger
Appuyé par Renald Béliveau

QUE le conseil municipal de Stornoway vend à Raphaëlle Bédard et Lucas Therrien le lot 6 021 746 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Frontenac, situé à 1re Rue Est, Stornoway, d'une superficie de 3 716,1 mètres carrés, pour le prix de treize mille dollars (13 000\$) plus les taxes payables comptant et d'autoriser le maire, Mario Lachance, et la directrice générale et secrétaire-trésorière, Simone Grenier, à signer tous documents requis aux fins des présentes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

2018-07-179

9.2 - Résolution pour adopter le nouveau Comité de consultation en urbanisme

ATTENDU QUE les règles de fonctionnement d'un Comité consultatif en urbanisme (CCU) doivent être constituées par règlement, # 95-308 et #97-347;

ATTENDU QU'à l'Art. 7 du règlement # 95-308, il est stipulé que *le terme d'office des membres du comité est de deux (2) ans. Cependant, le mandat des conseillers municipaux nommés par le conseil prend fin dès qu'ils cessent d'être membres dudit conseil;*

ATTENDU QU'à l'Art. 3 du règlement # 97-347, modifie l'article 6 du règlement #95-308 et il est stipulé que *Le comité est composé de (1) membre du conseil et*

de quatre (4) résidents de la municipalité. Ces personnes sont nommées par résolution du conseil;

Il est : Proposé par Réjean Boulanger
Appuyé par Valérie Bolduc

QUE le conseil municipal de Stornoway nomme Michel Rousseau, résident, membre du Comité consultatif en urbanisme (CCU);

QUE le conseil municipal de Stornoway nomme Claude Bolduc, résident, membre du Comité consultatif en urbanisme (CCU);

QUE le conseil municipal de Stornoway nomme Jean-Marc Bilodeau, résident, membre du Comité consultatif en urbanisme (CCU);

QUE le conseil municipal de Stornoway nomme Louis Lapierre, résident, membre du Comité consultatif en urbanisme (CCU);

QUE le conseil municipal de Stornoway nomme Réal Cameron, conseiller, membre du Comité consultatif en urbanisme (CCU).

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

2018-07-180

9.3 - Résolution pour autoriser l'inspecteur en bâtiment à faire des heures supplémentaires

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal de Stornoway demande à l'inspecteur en bâtiment de faire un suivi plus serré des permis émis;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal de Stornoway demande à l'inspecteur en bâtiment de vérifier les contrevenants aux règlements municipaux;

Il est : Proposé par Réjean Boulanger
Appuyé par Réal Cameron

QUE le conseil municipal autorise l'inspecteur en bâtiment à faire des heures supplémentaires pour faire un suivi plus serré des permis émis et vérifier les contrevenants aux règlements municipaux;

QUE les montants soient pris à même les sommes budgétées dans le poste *Rémunération - inspecteur bâtiment n°02-610-00-141*.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

10 - LOISIRS - CULTURE

10.1 - Rapport des concierges

Une lecture des différentes tâches effectuées par les concierges est faite.

2018-07-181

10.2 - Résolution pour payer le bail 609046 00 003 au Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles et demander des corrections dans l'adresse postale

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Stornoway loue des parties de terrain au Ministère de l'Énergie et Ressources naturelles sur les terrains près de la rivière Felton;

CONSIDÉRANT QU'il y a des correspondances reçues par le Ministère de l'Énergie et Ressources naturelles qui contiennent des erreurs dans l'adresse de la municipalité;

Il est : Proposé par Réjean Boulanger
Appuyé par Renald Béliveau

QUE le conseil municipal de Stornoway autorise le paiement du bail du Ministère de l'Énergie et Ressources naturelles # 609046 00 003 au montant de 127,62 \$ taxes incluses;

QUE le montant soit pris à même les sommes budgétées dans le poste *Comité du Parc Stornoway n°02-701-60-970*;

QUE le conseil municipal de Stornoway demande au Ministère de l'Énergie et Ressources naturelles de faire la correction des adresses postales de la municipalité dans les baux 609046 00 003, 609046 00 002 et 609046 00 004 et toutes les correspondances avec la municipalité qui contiennent ces erreurs, enlever le nom de Mme Sylvie Gauthier, le remplacer par M. Mario Lachance et enlever le C.P. 1090;

QUE le conseil municipal de Stornoway autorise la directrice générale à demander et signer tous les effets pour faire ces changements.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

2018-07-182

10.3 - Résolution pour prêter deux réfrigérateurs au Comité Service des Loisirs les 13 et 14 juillet 2018

Le réfrigérateur de la cuisine sans congélateur et le petit réfrigérateur à boisson au sous-sol.

11 - LÉGISLATION

2018-07-183

11.1 - Résolution pour changer la date du conseil ordinaire du lundi 1er octobre 2018

CONSIDÉRANT QUE les élections générales provinciales se tiendront le lundi 1er octobre 2018;

CONSIDÉRANT QUE le jour de l'élection la salle Fernand-Breton sera utilisée par Élections Québec pour la votation;

CONSIDÉRANT QUE le lundi 1er octobre 2018 une séance ordinaire du Conseil municipal de Stornoway était planifiée;

Il est : Proposé par Valérie Bolduc
Appuyé par Rachelle Audet

QUE le conseil municipal de Stornoway autorise la modification au calendrier des séances ordinaires du Conseil municipal de Stornoway de l'année civile 2018, et que la séance prévue le lundi 1er octobre 2018 à 19 h 30 soit tenue le mardi 2 octobre 2018 à 19 h 30 dans la salle Fernand-Breton;

QU'un Avis public de la modification au calendrier des séances ordinaires du Conseil municipal de Stornoway de l'année civile 2018 soit mis aux endroits prévus.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

12 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE

2018-07-184

12.1 - Comptes à payer

Il est : Proposé par Réjean Boulanger
Appuyé par Renald Béliveau

QUE le conseil municipal de Stornoway autorise la directrice générale et

secrétaire-trésorière à faire le paiement des comptes à payer présentés, Art. 204 CM.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

12.2 - Dépenses récurrentes du mois de juin 2018

Les conseillers ont reçu la liste des dépenses récurrentes du mois de juin 2018. Règ. 2016-499.

12.3 - Rapport de la petite caisse au 30 juin 2018

Le rapport de la petite caisse au 30 juin 2018 est déposé. Les conseillers ont reçu une copie.

12.4 - Rapport de la directrice générale et secrétaire-trésorière

La directrice générale et secrétaire-trésorière fait lecture des principales tâches administratives faites depuis le dernier conseil.

2018-07-185

12.5 - Résolution pour payer les factures d'Hydro Québec avec AccèsD de Desjardins

CONSIDÉRANT QUE les dépenses d'électricité sont traitées par le règlement #2016-499, dépenses récurrentes;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité reçoit six factures d'électricité, quatre mensuelles et deux bimensuelles;

Il est : Proposé par Renald Béliveau
Appuyé par Valérie Bolduc

QUE le conseil municipal de Stornoway autorise le paiement des factures d'électricité par transfert bancaire avec l'institution financière de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

2018-07-186

12.6 - Résolution pour accepter une soumission pour de nouvelles étagères conformes dans la salle des archives

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a autorisé la gestion complète de ses archives, #2017-06-175;

CONSIDÉRANT QUE l'archivage de documents est normé;

Il est : Proposé par Renald Béliveau
Appuyé par Rachelle Audet

QUE le conseil municipal de Stornoway autorise la modification de la salle des archives au sous-sol aux normes exigées de conservation de document par des étagères de métal pour un coût d'environ 450 \$;

QUE le montant soit pris à même les sommes budgétées dans le poste *Entretien - réparation bâtiment (centre comm) n°02-702-20-522*.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

2018-07-187

12.7 - Résolution pour refuser la soumission présentée pour l'entretien des plates-bandes d'Hébergement Stornoway

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a demandé à Maude Brunelle une soumission pour faire l'entretien des plates-bandes à Hébergement Stornoway;

CONSIDÉRANT QUE des bénévoles du Comité de développement Stornoway inc. ont fait l'entretien des plates-bandes à Hébergement Stornoway;

Il est : Proposé par Valérie Bolduc
Appuyé par Rachelle Audet

QUE le conseil municipal de Stornoway refuse la soumission déposée de Maude Brunelle pour l'entretien des plates-bandes à Hébergement Stornoway car des bénévoles feront le travail.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

12.8 - Demande de dons ou de commandite

2018-07-188

12.8.1 - Festival Songe d'été en musique demande une contribution

CONSIDÉRANT QUE le Festival Songe d'été en musique oeuvre depuis maintenant 13 ans à faire rayonner la musique classique sur l'ensemble du territoire de la MRC du Granit et offrira le concert d'ouverture le samedi 28 juillet prochain à l'église St-Alphonse de Stornoway;

CONSIDÉRANT QUE ce concert d'ouverture Artesian Guitar Quartet, voix et flute, offert à toute la population des environs, permet de faire connaître la musique classique, mais aussi les attraits de la région et des municipalités tel que Stornoway;

CONSIDÉRANT QUE *Songe d'été en musique*, école de musique et festival demande une contribution d'un montant suggéré de 150 \$;

Il est : Proposé par Réjean Boulanger
Appuyé par Valérie Bolduc

QUE le conseil municipal de Stornoway autorise le versement d'une contribution financière à l'organisme Songe d'été en musique, école de musique et festival au montant de 150 \$;

QUE le montant soit pris à même les sommes budgétées dans le poste *Subventions et dons organismes de charités n°02-110-00-990*.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

2018-07-189

12.8.2 - Demande de commandite La Traversée internationale du lac Mégantic

CONSIDÉRANT QUE la Traversée internationale du lac Mégantic se tiendra du 9 au 12 août prochain, constitue un événement régional majeur offrant une diversité d'activités touchant toutes les générations et engendrant des retombées économiques;

CONSIDÉRANT QUE le soutien de toute la région est important pour cet événement;

Il est : Proposé par Réal Cameron
Appuyé par Valérie Bolduc

QUE le conseil municipal de Stornoway autorise le versement d'une contribution financière de 100 \$ à la Traversée internationale du lac Mégantic qui se tiendra du 9 au 12 août prochain;

QUE le montant soit pris à même les sommes budgétées dans le poste *Subventions et dons organismes de charités n°02-110-00-990*.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

2018-07-190

12.8.3 - Invitation au tournoi de golf de la Fondation du CSSS du Granit

CONSIDÉRANT QU'après plus de 25 ans le tournoi de golf au profit de la Fondation du CSSS du Granit est lancé;

CONSIDÉRANT QUE le tournoi de golf aura lieu le samedi 8 septembre au Club de golf de Lac-Mégantic à compter de 13 heures, un souper sera servi et des prix de participation seront remis;

CONSIDÉRANT QUE les sommes amassées permettront au CSSS du Granit de faire l'acquisition d'un « scanner » pour la tomographie axiale et sera installé au département d'imagerie médicale du CSSS du Granit, d'une valeur de 800 000 \$;

CONSIDÉRANT QUE Réjean Boulanger, conseiller et Renald Béliveau, conseiller participeront au tournoi au coût de 125 \$ chacun et Mario Lachance, maire participera au souper au coût de 60 \$ pour un total de 310 \$;

Il est : Proposé par Réal Cameron
Appuyé par Rachelle Audet

QUE le conseil municipal de Stornoway autorise le don de 310 \$ à la Fondation du Centre de santé et de services sociaux du Granit du Tournoi de golf du samedi 8 septembre;

QUE le montant soit pris à même les sommes budgétées dans le poste *Subventions et dons organismes de charités n°02-110-00-990*.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

13 - RÉSEAUX ROUTIERS

13.1 - Rapport de l'inspecteur en voirie

L'inspecteur en voirie, Réjean Carrier, informe des travaux exécutés lors du dernier mois.

2018-07-191

13.1.1 - Résolution pour mettre de l'asphalte recyclé dans le Chemin-du-Parc et retravailler une partie du bord du chemin North Hill

CONSIDÉRANT QUE le Chemin-du-Parc est miné à différents endroits;

CONSIDÉRANT QUE le bord d'une partie du chemin North Hill est miné et le gravier a glissé dans le fossé;

Il est : Proposé par Réjean Boulanger
Appuyé par Renald Béliveau

QUE le conseil municipal de Stornoway autorise l'ajout de vieil asphalte dans le Chemin-du-Parc;

QUE le conseil municipal de Stornoway autorise le retravaillage du bord du chemin North Hill;

QUE le montant soit pris à même les sommes budgétées dans le poste *Matières brutes - Gravier, sable, asphalte, ciment n°02-320-00-620*;

QUE le montant soit pris à même les sommes budgétées dans le poste *Location de machineries, véhicules et matériels n°02-320-00-516*.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

2018-07-192

13.1.2 - Résolution pour des travaux de fossés dans le Ballock et boucher les trous aux étangs

CONSIDÉRANT QUE du nettoyage de fossés devra être fait dans le chemin Ballock;

CONSIDÉRANT QUE les fils de téléphonie devront être localisés;

CONSIDÉRANT QUE des trous ont été faits aux étangs lors des pluies abondantes du lundi 18 juin 2018;

Il est : Proposé par Réjean Boulanger
Appuyé par Valérie Bolduc

QUE le conseil municipal de Stornoway autorise les travaux ci-haut mentionnés;

QUE les montants soient pris à même les sommes budgétées dans le poste *Creusage fossés n°02-320-03-521*;

QUE les montants soient pris à même les sommes budgétées dans le poste *Rémunération - inspecteur municipal n°02-320-00-141*;

QUE les montants soient pris à même les sommes budgétées dans le poste *Location de machineries, véhicules et matériels n°02-320-00-516*;

QUE les montants soient pris à même les sommes budgétées dans le poste *Matières brutes - Gravier, sable, asphalte, ciment n°02-320-00-620*.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

2018-07-193

13.2 - Résolution pour demander des soumissions pour modifier l'éclairage de rue

CONSIDÉRANT QUE l'éclairage au sodium à 70 watts et ambré éclaire peu;

CONSIDÉRANT QUE les luminaires de type Cobra au DEL permettent de réduire significativement les dépenses énergétiques ainsi que les coûts d'entretien;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu deux offres de services intéressantes;

Il est : Proposé par Réjean Boulanger
Appuyé par Renald Béliveau

QUE le conseil municipal de Stornoway autorise la demande de soumissions pour le changement de lumières de type Cobra au DEL aux entreprises Éclairage M&M et l'entreprise Énergère.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

14 - TECQ 2014-2018

2018-07-194

14.1 - Résolution pour accepter la soumission de Bell-Eau-Clerc pour la mise à niveau de l'eau potable à la halte municipale

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a demandé une soumission à l'entreprise Service Bell-Eau-Clerc inc. pour mettre à niveau l'eau à la halte municipale selon

les spécifications du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC);

Il est : Proposé par Réal Cameron
Appuyé par Rachelle Audet

QUE le conseil municipal de Stornoway accepte la soumission présentée par l'entreprise Service Bell-Eau-Clerc inc. au montant de 6 036,19 \$ taxes incluses pour la mise à niveau de l'eau de la halte municipale selon les spécifications du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC);

QUE les montants soient pris à même les sommes subventionnées dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2014-2018.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

2018-07-195

14.2 - Résolution pour autoriser Nixo Experts-Conseils pour faire un calcul de charge et croquis du réservoir incendie

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire installer un nouveau réservoir incendie sous terre en ciment sur le terrain de la halte municipale;

CONSIDÉRANT QU'afin de nous assurer que la structure de l'installation soit conforme, la municipalité a demandé à la firme d'ingénierie Nixo Experts-Conseils de nous accompagner dans la réalisation du projet;

Il est : Proposé par Valérie Bolduc
Appuyé par Renald Béliveau

QUE le conseil municipal de Stornoway mandate la firme d'ingénierie Nixo Experts-Conseils à effectuer les calculs requis pour l'armature/structure du réservoir et produire un croquis;

QUE les montants soient pris à même les sommes subventionnées dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2014-2018.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

2018-07-196

14.3 - Résolution pour accepter les soumissions de Juhoule Distribution et CSE Incendie et Sécurité inc.

CONSIDÉRANT QUE les raccords du réservoir incendie à la borne sèche seront achetés par la municipalité afin de s'assurer d'avoir des raccords normalisés;

Il est : Proposé par Réal Cameron
Appuyé par Rachelle Audet

QUE le conseil municipal de Stornoway autorise l'achat des raccords normalisés du réservoir incendie à la borne sèche aux entreprises Juhoule Distribution et CSE Incendie et Sécurité pour une valeur estimée de 5 500 \$ à 6 000 \$;

QUE les montants soient pris à même les sommes subventionnées dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2014-2018.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

15 - CORRESPONDANCE

La correspondance du mois juin 2018 est déposée. Les conseillers désirant plus de détails pourront en obtenir une copie.

16 - VARIA

16.1 - Suivi subvention Soutien à l'action bénévole Volet Loisirs

Le comité Service des Loisirs de Stornoway recevra la subvention le 15 août prochain, un montant de 1 500 \$.

16.2 - Lettre de remerciement à Jean Cameron pour l'organisation d'une équipe dans la compétition des Bateaux Dragons

Afin de souligner l'implication de Jean Cameron ces trois dernières années de l'organisation de l'équipe du bateau dragon, une lettre de remerciements lui sera adressée.

16.3 - Suivi de l'implantation d'une borne électrique à la halte municipale

L'implantation d'une borne électrique lente avec une borne rapide serait nécessaire selon un expert. Une sortie pour l'installation d'une borne lente mise à l'installation prévue pourrait s'avérer utile dans le futur. Une vérification sera faite auprès des autorités compétentes.

17 - RAPPORT D'ACTIVITÉS

17.1 - Voirie - Réjean Boulanger

Le bord du chemin North Hill devra être retravaillé avec la pelle.

17.2 - Bibliothèque - Rachelle Audet

L'inauguration du Croque-Livres s'est faite le 22 juin à l'école de la Rose-des-Vents. Les enfants sont partis de l'école avec les livres et sont descendus jusqu'à la halte municipale pour mettre les livres dans le Croque-Livres. Le Club de lecture est débuté. Une première rencontre a eu lieu le 29 juin et une deuxième le 6 juillet. La rencontre a lieu en avant-midi entre 9 h et 10 h.

17.3 - Transautonomie - Réal Cameron

La dernière rencontre a eu lieu le mardi 26 juin dernier. Leur projet pilote de transport sur une courte distance ne marche pas très bien. Ils seront sur Facebook afin de rejoindre le plus de gens possible. Ils feront des napperons pour annoncer les services offerts. Marie St-Jean quitte la Table des aînés le 23 septembre prochain. Un poste de 40 heures sera offert. La Table des aînés fait un montage publicitaire avec la CDC du Granit. Les coûts estimés pour 28 pages sont de 5 000 \$. Transautonomie veulent changer leurs vieux cellulaires. Ceux qu'ils ont présentement ne fonctionnent pas bien. La prochaine date de la réunion est le mardi 25 septembre. Il y a la Fondation Fontaine qui subventionne plusieurs projets.

2018-07-197

17.4 - Conseil d'établissement d'école - Renald Béliveau

À la réunion du mois de juin, il a été décidé de changer les petits arbres de place afin de permettre de mettre la neige. Deux arbustes et un érable à déplacer. Le Conseil d'établissement d'école demande à la municipalité de le faire et de payer les travaux.

CONSIDÉRANT QUE le Conseil d'établissement d'école demande à la municipalité de déplacer deux arbustes et un érable et de payer les travaux;

Il est : Proposé par Rachelle Audet
Appuyé par Réal Cameron

QUE le conseil municipal de Stornoway autorise les travaux de déplacer deux arbustes et un érable et de payer les travaux à l'école de la Rose-des-Vents afin de faciliter le déneigement l'hiver;

QUE le montant soit pris à même les sommes budgétées dans le poste *Entretien - autres bâtiments n°02-702-20-523*.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

17.5 - Granit Action et Loisirs - Valérie Bolduc

La dernière rencontre du comité a eu lieu le 13 juin. Il y a eu deux départs dans le comité, Denis Ducharme et Marie-Ange Richard. Le premier croyait qu'il y aurait plus d'implication auprès des jeunes et la deuxième a annoncé qu'elle quittera les Loisirs en décembre. Seulement les responsables des dossiers possèdent des clés des Loisirs, aucun autre. Trois membres du comité n'ont pas de clé.

Cette année au SAE Plus, 15 enfants sont inscrits. Ils ont un budget de 3 625 \$. 1 525 \$ sont alloués aux frais d'autobus et pour les sorties. La dernière semaine il y a la disponibilité pour 2 à 3 jours. Il manquait 170 \$ pour combler les besoins financiers pour une ressource supplémentaire pour un enfant. Le Club Lions de Stornoway a donné la somme.

Ils ont une équipe de baseball. Les jeunes ont de 13 à 16 ans. À ce jour, 5 équipes se sont inscrites. Ils espèrent avoir 12 équipes d'inscrites.

17.6 - Famille et aînés - Réal Cameron

Les gens jouent à la pétanque à la halte municipale. Le 10 juillet il y aura un tournoi de pétanque à Lac-Mégantic.

17.7 - SDE du Granit - Réjean Boulanger

La SADC a fait son assemblée générale annuelle. Seules les municipalités de Milan et Stornoway étaient présentes. Cette rencontre était surtout pour ceux à qui l'organisme a prêté de l'argent. Ils expliquent leurs projets. La Municipalité de Milan a reçu 5 000 \$ pour le projet Morrison. Ginette Isabel quittera son poste de directrice générale cette année.

17.8 - Croix-Rouge - Renald Béliveau

Aucune information.

17.9 - Sécurité civile - Mario Lachance, Renald Béliveau

Une rencontre du regroupement des Services de sécurité incendie a eu lieu le 5 juillet. Il a été proposé un chef pompier pour trois municipalités. Il y aurait deux chefs pompiers. Il y a eu des scénarios budgétaires de fait. Nous aurons des résolutions à faire pour le mois d'août. Donnez notre accord à ces ententes et nous aurons également à récupérer la compétence de l'inspection des risques faibles à la MRC du Granit.

17.10 - CIGES - Mario Lachance

Aucune information.

17.11 - Comité de développement - Valérie Bolduc

Le 18 juin dernier, ils ont eu une réunion. Pour obtenir le permis de la CITQ, la Corporation de l'industrie touristique du Québec. Ils doivent présenter une grille de prix pour louer les chambres. Ils ont parlé de 60 \$ la nuit plus taxes. À peu près le même prix que la MFR de St-Romain. Ils peuvent loger seize personnes.

Par exemple si une famille veut louer tout l'étage, le coût sera de 260 \$ plus taxes.

Ils ont reçu une subvention de 30 000 \$ de la Caisse populaire du Carrefour des lacs. Cela leur a permis de payer le mobilier. Le logo a été choisi. Il recherchait un peintre pour la peinture dans le haut de l'immeuble, mais personne n'était disponible. Il y a eu plusieurs bénévoles qui ont fait le travail.

Un bail d'un an a été signé avec Plantation Rousseau à 700 \$ par mois plus 60 \$ pour Internet et la télé. Pour un total de 760 \$ par mois. Si l'industrie touristique ne marche pas pendant un an ils accepteront de louer à des travailleurs. Le premier travailleur a aménagé le 1er juillet et les autres arriveront le 10 juillet.

En attendant que le permis leur soit attribué par la CITQ, ils ne feront pas de publicité.

Ils ont hébergé les Écossais lors des spectacles organisés par le comité du Sentier des Écossais et la Municipalité de Stornoway. Ils enverront une invitation à Songe d'été pour leur offrir de l'hébergement le 28 juillet prochain.

17.12 - COGESAF - Jacques Pichardie et Mario Lachance

Aucune information.

17.13 - Parc de Stornoway - Réal Cameron

Des bénévoles ont refait le pont, coupé le bois qui était de travers dans les sentiers. Ils vont enlever la bonbonne de propane et sortir le poêle. S'il y a de la disponibilité d'un bénévole, il ira passer le fouet dans les sentiers. Il y a deux arbres de tombée vers la rivière.

17.14 - Parc Frontenac - Mario Lachance

La dernière réunion de la Table d'harmonisation a eu lieu le mercredi 27 juin à St-Daniel pour souligner l'ouverture de la plage. Le maire et la préfet ont fait du covoiturage. Un sondage est transmis afin de questionner les gens sur la zone périphérique du parc Frontenac.

17.15 - Route des Sommets et Tourisme - Marie-Ange Richard

La conseillère responsable est absente.

17.16 - Village-relais - Marie-Ange Richard, Mario Lachance

Sylvie Bellerose et Martin Saindon, de la Fédération des villages-relais, sont venus nous rencontrer le mercredi 4 juillet en avant midi. Nous les avons invités à dîner. Une formation est disponible pour le service à la clientèle. Nous avons des changements au niveau des services. La station-service change de propriétaire. On espère qu'ils maintiendront les services au dépanneur.

17.17 - Art et Culture, Tourisme - Rachelle Audet

Le spectacle musical écossais du vendredi 6 juillet à l'église était présenté par le Sentier des Écossais et la Municipalité de Stornoway. Un très bon spectacle. Il y a également un spectacle le samedi 28 juillet prochain avec Songe d'été à 20 h. Ce sera le spectacle d'ouverture des concerts du Festival 2018.

18 - MOT DU MAIRE

Monsieur Mario Lachance, maire, fait un résumé du dernier conseil des maires. Visiter le site web de la MRC du Granit pour consulter les procès-verbaux.

19 - DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

Que fait-on avec les mauvaises herbes dans les plates-bandes ? Pour le moment les personnes que nous avons contactées ont refusé. Nous le proposerons aux employés municipaux et si personne ne peut on en reparlera.

Une question est posée à une personne dans l'assistance, l'entreprise qui fera la rampe d'accès. À quel moment la rampe d'accès sera faite ? Pour le moment la personne qui fournit le ciment est débordée. Il ne sait pas.

2018-07-198

20 - LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Réjean Boulanger et résolu unanimement que cette séance ordinaire soit levée à 21 h 45.

Mario Lachance,
Maire

Simone Grenier,
Directrice générale
et secrétaire-trésorière

Je, Mario Lachance, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.